

ATTESTATION À LA CONDUITE EN SÉCURITÉ DES ENGINS DE CHANTIER FOREUSE

Durée
8 heures

Date début prochaine session
sur inscription

Nb places dispo.
/

Langue
/

LIEU DE LA FORMATION

La pratique se déroulera en entreprise (chantier) avec votre machine.
Référence : E3132
Formateurs : IFSB
Effectif max : 3 participants
Quand : Suivant planning et sur demande
Rythme : journée
Langue : FR
Tarif : 700,00 € HTVA

ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ
Salarié des entreprises de construction

OBJECTIF
Etre capable de conduire des engins speciaux de categorie 2 en respectant les règles de securite, suivant la recommandation de prévention établie par l'Association Assurance Accidents (AAA).

- Foreuse

CONTENU DE LA FORMATION
Théorie :

- Réglementation, normalisation et texte (obligation du constructeur, obligation des employeurs, responsabilité du conducteur)
- Technologie et caractéristiques des engins (classification, technologie)
- Fonction des organes et des dispositifs de sécurité
- Prise de poste et fin de poste
- Règles d'utilisation et de stabilité
- Les risques lors de l'utilisation de l'engin
- Plaque de charge et plaque constructeur
- Etiquetages de produits dangereux et de manutention
- Signalisation et balisage

Pratique :

- Prise de poste
- Adéquation de l'engin
- Familiarisation au poste de conduite
- Conduite et manipulation
- Fin de poste

PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION
- Le stagiaire doit avoir 18 ans au moins.
- En inscrivant le salarié à cette formation, l'employeur s'engage à ce qu'il soit apte médicalement. L'IFSB décline toute responsabilité en cas de fausse déclaration.
- La formation s'adresse aux personnes expérimentées.

PÉDAGOGIE
Matériel audiovisuel pour la partie théorique avec ensembles mécaniques détaillés et documentation (un support de cours sera remis au stagiaire).
La pédagogie s'articule entre une alternance théorie/pratique dont les objectifs généraux sont la maîtrise sur le plan pratique et technologique de la conduite d'une Foreuse.

VALIDATION DE LA FORMATION
A l'issue de la formation, une évaluation sera réalisée (évaluation théorique et pratique), le candidat devra obtenir une moyenne de 7/10 en théorie comme en pratique, avec un minimum de 7/10 pour certains points spécifiques, dits éliminatoires selon la recommandation. Le passage avec succès de l'évaluation théorique est nécessaire pour l'admission à la formation pratique.
En cas de réussite le candidat se voit délivrer par notre organisme de formation une attestation de conduite en sécurité avec la mention du type d'engin concerné.

Une remise à niveau périodiques pour ce type d'engin et exigé tous les 10 ans.